



Infolettre N°55 - 02 décembre 2021

[Faire face à la 5ème vague](#)



Comme à chaque étape de cette épidémie, la même question lancinante se pose : comment allons-nous protéger nos concitoyens les moins aisés, aider ceux qui s'inquiètent devant la prise de RDV sur internet, rassurer ceux qui ont l'impression que cela ne finira jamais ? Nous avons appris ensemble des vagues précédentes. Nous savons qu'il nous faut renforcer la discussion, améliorer encore notre capacité de conviction, mais surtout accompagner, et aider chacun à s'organiser, en tenant compte de ses contraintes.

Et nous disposons de moyens nouveaux, qui peuvent être décisifs dans l'accès à la vaccination : les professionnels de santé de ville ont désormais de larges possibilités de vacciner. Alors soyons concrets : le moyen le plus sûr de lutter contre les inégalités de vaccination, c'est de faire le point avec le ou la médecin, le ou la pharmacien-ne, l'infirmier-e du quartier pour savoir comment s'organiser avec elle ou lui, pour vacciner ceux qui en ont davantage besoin, en particulier les personnes âgées, fragiles, avec des pathologies, et non vaccinées ou devant bénéficier d'une 3<sup>e</sup> dose. Et puis, reparlons, peut-être de façon différente du cœur de l'été, de la prévention : du port du masque, mais aussi de l'aération, de ce que nous faisons lors des réunions de voisinage ou de famille. Et encore de comment s'isoler lorsqu'on est porteur du virus.

Le nouveau bulletin propose des pistes, mais à nous d'en inventer d'autres

**Luc Ginot**

**Directeur de la Santé Publique**



## Actualités :

Face à la circulation virale élevée et en forte augmentation, la vaccination de toutes les personnes éligibles reste primordiale et doit être associée à un haut niveau d'adhésion aux autres mesures de prévention, notamment le respect des mesures barrières, la limitation des contacts à risque et le respect de l'isolement en cas de symptômes, d'infection confirmée ou de contact avec un cas confirmé.

Pour répondre à cette évolution préoccupante vous trouverez ci-dessous des informations à communiquer aux populations que vous rencontrez.

## Elargissement de la campagne de rappel à partir du 27 novembre

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus.

Cinq mois après la dernière injection, ou la dernière infection à la Covid-19, depuis le samedi 27 novembre 2021.

Les personnes de 65 ans et plus, ainsi que celles vaccinées avec du Janssen verront leur Pass sanitaire annulé à compter du 15 janvier si elles ne font pas leur rappel et qu'elles y sont éligibles.

Elles disposent, pour ce faire, d'un délai d'un mois, à compter du 15 décembre.

Vérifiez votre éligibilité à la vaccination. Accessible à tous les adultes de 18 ans et plus : [Simulateur de vaccination](#)

Si vous êtes concerné, vous pouvez faire votre rappel vaccinal sans attendre.



La vaccination est ouverte aux adolescents de 12 ans et deux mois à 17 ans compris.

[J'ai entre 12 et 17 ans : mes questions sur la vaccination contre la Covid-19](#)

[J'ai un enfant qui a entre 12 et 17 ans : mes questions sur sa vaccination contre la Covid-19](#)

---

## Comment se faire vacciner près de chez soi ?

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés à prendre rendez-vous sur les plateformes numériques, ou pour se rendre en centre de vaccination, un conseil : n'hésitez pas à faire la démarche auprès de votre médecin-traitant, de votre pharmacie, cabinet d'infirmiers, ou de la structure hospitalière au sein de votre quartier.

En cliquant sur [médecin](#), ou [pharmacien](#), vous trouverez une liste de professionnels près de chez vous.

Un numéro vert a été mis en place : **0 800 730 957**

[>> Pour retrouver les opérations de vaccination éphémères et les centres ouverts en Ile-de-France](#)

## Bon à savoir : le site Santé.fr

Le site [Santé.fr](#) est la plateforme qui propose des rendez-vous disponibles rapidement dans votre département afin de vous faire vacciner.

La plateforme est mise à jour régulièrement par les données des Agences régionales de santé et les informations sur les créneaux disponibles pour se faire vacciner sont fournies par "Vite Ma Dose".

La plateforme n'est pas à but lucratif, est gratuite et sans pub. Enfin, il n'est pas nécessaire de s'inscrire pour l'utiliser.

Pour trouver un créneau de vaccination : [Cliquez-ici](#)

---

## Zoom - Fracture numérique : quel impact au temps du Covid-19 ?

Les technologies du numérique ont pris une place de plus en plus importante dans tous domaines de la vie sociale. Le débat sur la fracture numérique est devenu de plus en plus vif, nourri par les inégalités concernant ses modes d'usages.

Les exemples se sont multipliés ces dernières années de personnes isolées, de familles en difficultés qui n'arrivent pas à faire valoir leurs droits car elles ne maîtrisent pas le numérique.

Qui est concerné par ces inégalités : l'âge est un critère, avec le niveau de revenu, et d'éducation, mais il n'y a pas de profil type. La fracture numérique concerne aussi bien les personnes âgées, les adultes éloignées de l'information, cumulant difficultés économiques, culturelles, de langue, mais également les jeunes.

Les personnes concernées ne sont donc pas uniquement celles que l'on croit. Posez la question autour de vous, afin de vous rendre compte.

La crise sanitaire et tout particulièrement les périodes de confinement ont mis en évidence les difficultés pour certaines familles de s'approprier les outils et autres contenus numériques.

Les personnes les plus précaires, les plus âgées, ne maîtrisant pas bien le français et/ou pas non plus internet ont pu se retrouver en difficulté avec certaines démarches dématérialisées, liées par exemple à la vaccination.

Heureusement, des initiatives ont été prises pour équiper des familles, des jeunes, les aider à s'approprier les usages du net comme **Emmaüs Connect**. Afin d'aller à la rencontre de ces personnes, les pouvoirs publics, l'ARS-IDF, les collectivités locales, le milieu associatif ont aussi développé des actions d'aller vers, visant à rapprocher l'information des habitants, à faciliter l'accès aux laboratoires pour les dépistages, aux centres de vaccination.

**Ces initiatives seront développées dans une prochaine infolettre.**

---

## Une démarche pour convaincre : le témoignage de l'association ASAV 92

L'association a travaillé à développer des connaissances, une meilleure compréhension de la Covid-19 avec la population des gens du voyage. Après avoir participé à l'expérimentation régionale des auto tests, l'association a poursuivi ce travail de sensibilisation auprès des populations cibles.

L'objectif étant de partir des dangers du Covid-19 pour amener les personnes vers la nécessité de se faire tester, une fois le dépistage bien assimilé. Il fallait signifier que le test était une bonne chose mais qu'il ne protégeait pas. Et que la vaccination restait le meilleur moyen de le faire.

En effet, la population des gens du voyage a été très touchée par l'épidémie et tous avaient forcément un membre de leur famille impacté d'une manière ou d'une autre. Il y a eu des décès, des gens hospitalisés parmi eux.

L'association a mené ce travail d'explication en évoquant en premier lieu les effets secondaires de l'infection afin d'inciter les personnes à prendre la décision de se faire vacciner.

Pour les modalités pratiques d'accès à la vaccination notamment pour les personnes âgées, il a fallu faciliter la prise de rendez-vous, et mettre en place un accompagnement physique vers les centres de vaccination.

L'association dispose maintenant des moyens humains et matériels lui permettant de faire des opérations « d'aller vers » la vaccination Covid-19 et aussi celle de la grippe auprès de leur population.



---

## Le virus évolue, les gestes barrières s'adaptent ...

Il est conseillé de continuer à porter auprès des populations les plus en difficulté les messages de respect des mesures en vigueur prises au niveau national mais également celles que les préfets de département peuvent être

amenés à mettre en place sur leurs territoires au regard de l'évolution de l'épidémie. Ceci recouvre l'application du Pass sanitaire, port du masque, application de protocoles spécifiques dans certains lieux.

Retrouvez les mesures en vigueur [dans votre département –rubrique accès rapide.](#)

Enfin pendant l'hiver, nous vivons plus à l'intérieur et nous n'avons pas pour habitude d'ouvrir les fenêtres afin de conserver un maximum de chaleur.

### Pourquoi aérer ?

Les virus, et plus particulièrement le coronavirus émis dans les gouttelettes de salive, peuvent rester en suspension dans l'air des milieux clos pendant plusieurs heures.

### Comment aérer ?

Aussi, il est recommandé d'aérer chaque pièce plusieurs fois par jour en créant un vrai courant d'air dans toutes les pièces de sa maison, son appartement, son bureau.



(Source : ATMO GRAND-EST)

## Nouveau variant du SARS-CoV-2 Omicron

Un nouveau variant a été signalé pour la première fois à l'OMS par l'Afrique du Sud le 24 novembre 2021, l'OMS lui a attribué le nom d'Omicron qui est une lettre de l'alphabet grec. A ce jour, les connaissances sur ce variant sont incomplètes mais des travaux sont en cours et mobilisent **Santé publique France**, le **CNR** (centre national de référence) Virus des infections respiratoires et les partenaires du consortium **Emergen** en lien avec la communauté scientifique internationale.

Dimanche 28 novembre le ministère de la santé a annoncé que 8 cas possibles de variant Omicron ont été repérés sur le territoire national.

\* **Les choses bougent également pour les jeunes franciliens avec des protocoles sanitaires qui évoluent dans les établissements scolaires et des initiatives prises dans des missions locales franciliennes**

### Focus : les règles en vigueur à l'école

Progressivement, à partir du 29 novembre 2021, il n'y aura **pas de fermeture systématique de classe dès le 1er cas** de Covid-19 en maternelle et en élémentaire, mais un dépistage de toute la classe. Les élèves présentant un test négatif dans les 24h peuvent continuer à aller en classe. Seuls les cas testés positifs seront mis en quarantaine dix jours, avec un nouveau dépistage à 7 jours où seuls les cas négatifs pourront regagner l'école.

**Rappel : les tests sont gratuits pour les enfants.**

Mesures applicables dans l'ensemble des établissements de l'Education Nationale : Cliquez ici

Foire aux questions sur les modalités pratiques mises en place dans les établissements scolaires en situation Covid : Questions-Réponses

## La vaccination accélère aussi du côté des jeunes en insertion depuis le mois d'Octobre



L'Agence Régionale de Santé et l'association régionale des missions locales (ML) ont mobilisé les ML avec l'envoi d'une offre de barnum ~tout en un~ facilitant les actions de dépistage et de vaccination, d'un kit d'information (affiche, document questions réponses sur la Covid-19). Une Initiative qui a permis de relancer la mobilisation sur le terrain avec de nouvelles actions de vaccination : dans le 20ème avec l'appui du Centre de vaccination ; en Seine-Saint-Denis, en lien avec les Missions locales intercommunales, de Montreuil/ Noisy le Sec/ Bagnolet en Octobre et de Tremblay/ Villepinte puis St Denis en novembre ; dans le val d'Oise avec la ML du Plateau de Briard ; ...

L'enjeu auprès des jeunes en insertion sociale et professionnelle est de booster la vaccination qui était encore à développer (1ère et 2ème dose) et de leur faciliter l'accès à un stage ou un emploi pour lesquels le pass sanitaire est demandé.

## VRAI FAUX

Les rappels vaccinaux sont effectués uniquement avec des vaccins à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna) **VRAI** Ces 2 vaccins sont utilisés quel que soit le vaccin utilisé précédemment. Le Pfizer est recommandé pour les moins de 30 ans.

Je ne peux pas réaliser le vaccin contre la grippe et le rappel vaccinal contre la Covid-19 en même temps **FAUX** Les deux vaccins peuvent tout à fait être administrés en même temps.

Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus **VRAI** Depuis le samedi 27 novembre le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus dès 5 mois après la dernière injection ou dernière infection à la Covid 19.

Le pass sanitaire demeure actif même si l'on n'a pas fait le rappel **FAUX** Il ne sera plus actif à compter du 15 décembre pour les plus de 65 ans qui n'auront pas réalisé leur rappel dans un délai de 6 mois à compter de la dernière injection ou dernière infection à la Covid-19, et à compter du 15 janvier pour les personnes de 18 à 64 ans qui auront eu leur dernière dose de vaccin avant le 17 juin.

**Précisions sur rappel vaccinal** : [Cliquez ici](#)

Le pass sanitaire est réactivé 7 jours après la dose de rappel s'il a été désactivé **VRAI** Vous recevrez une notification le jour où il devient valide



## Même vacciné.e, j'applique les gestes barrières



### Boîte à outils

FAQ Campagne de rappel : [Cliquez-ici](#)

Covid-19 : supports d'information grand public. Catalogue SPF - Novembre 2021 : [Cliquez ici](#)

[Accès au calendrier 2021 du CODES 93](#) - Sessions de formation sur la Covid-19.

Une série de post de promotion de la santé en relais des messages de Santé publique France à retrouver sur la page [Facebook-ARSIDE](#).

Vaccination et dépistage Covid-19 : accès au recensement de l'ensemble des [opérations de vaccination et de dépistage](#). Mise à jour régulière.

L'ensemble des bulletins d'informations sont également disponibles sur le [site de l'ARS](#) et celui de [PromoSanté Ile-de-France](#).

**Partage de vos initiatives** : vous avez des projets de prévention, des groupes de discussion sur les réseaux sociaux (WhatsApp, Facebook, Instagram...) dans votre quartier, votre association... parlez-nous en !

Contact : [ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr)

**Abonnez-vous à notre infolettre hebdomadaire en suivant [ce lien](#).**

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)